

## AVENANT N° 4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
représenté par le directeur des sports,  
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY**  
représentée par son président, Monsieur Pierre CAMOU  
désignée ci-dessous par la fédération,  
N° SIRET : 784 405 813 00089

### PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

### COMPLEMENT :

*Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;*

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

### ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.  
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

**ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle**

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération<sup>1</sup> concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

**ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement**

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 823 531 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 385 230,40 €, le solde restant s'élève à 438 300,60 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 170 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 993 531 €.

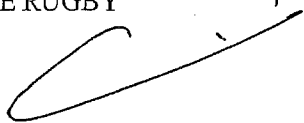
Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 3 307 200€.

Pour mémoire, la subvention d'un montant de 42 701 € précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

**ARTICLE 4 :**

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE DE RUGBY



- 1 JUL. 2016  
Fait à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 2016  
Ministre de la ville,  
de la jeunesse et des sports  
Pour la directrice des sports  
et adjointe à la directrice des sports  
LE DIRECTEUR DES SPORTS  
Chef de service

  
Claudie SAGNAC

WISE LE 23/07/2016 DANS CHORUS PAR LE  
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET  
COMPTABLE MINISTERIEL  
N°EJ.21.01.2815.87

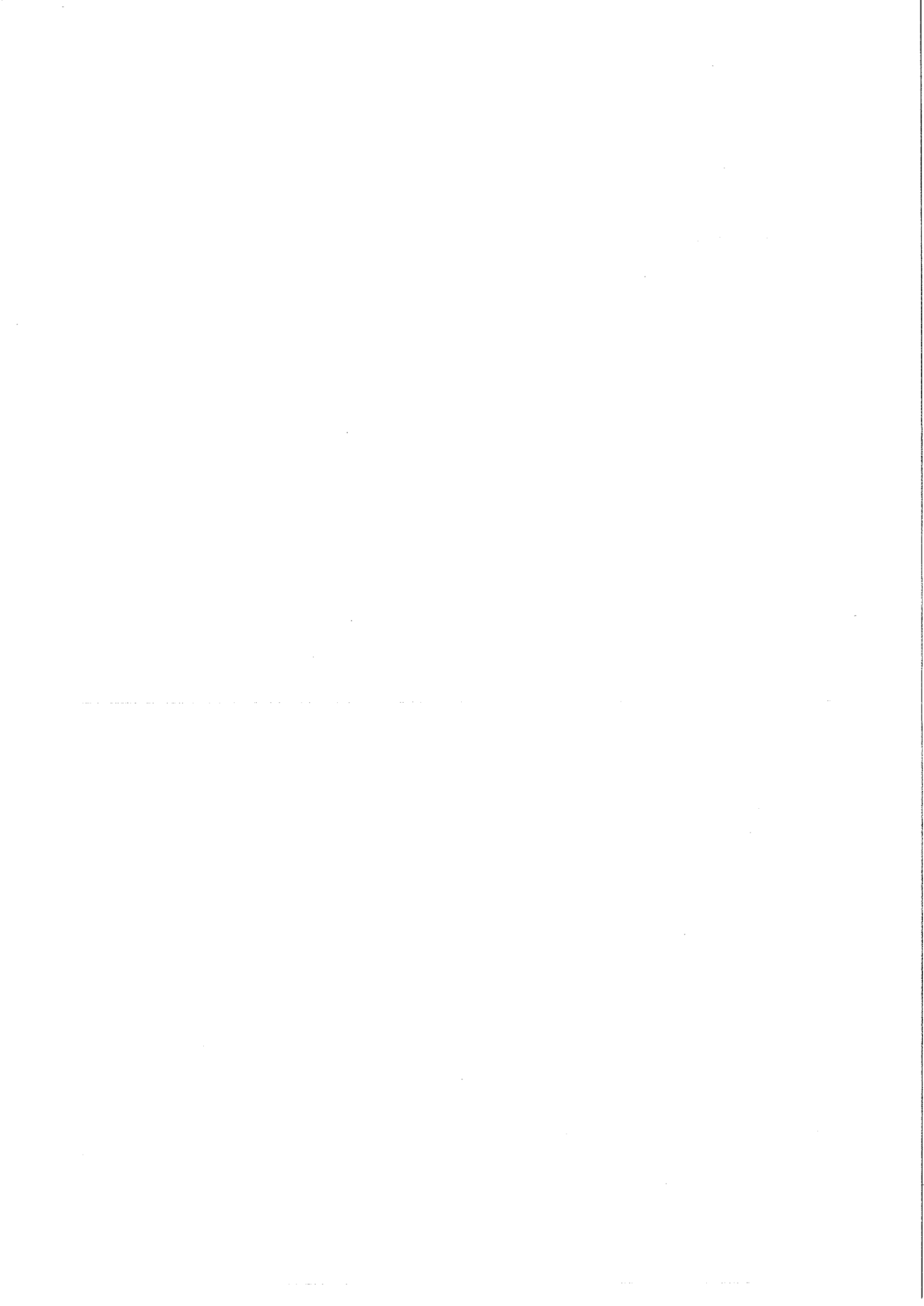
<sup>1</sup> –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire



Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère	2014		2015		2016		2017	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires								
Nombre de licences	342944		336459		410000		390000	
Nombre d'ATP	111567		126258		90000		95000	
Nombre total de licences et d'ATP	454511		462717		500000		482000	
Nombre et taux de licences féminines	17504 (5,1%)		19574 (5,82%)		5 (0%)		5 (0%)	
Nombre et taux de licences en ZUS	(%)		(%)		(%)		(%)	
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	80000 (23,33%)		(%)		(%)		(%)	
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	0		16		0		0	
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives								
Sollicité financière	22,8		25,17					
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives								
Rang sportif de la France	7		7		1		3	
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs								
Taux de suivi médical complet - SHN	85,59%		93,27%		95%		95%	
Taux de suivi médical complet - Espoirs	100%		100%		95%		99%	
Emplois d'avenir								
Nombre d'emplois d'avenir	0		0		0		0	
Lettres de missions signées dans CTS-Web								
Nombre et taux de lettres de missions signées	4 (8,16%)		30 (62,5%)					

Objectifs partagés	N-2		N-1		N		N+1	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Développer la pratique du rugby auprès de l'ensemble des publics et en particulier en direction du public féminin et des publics en difficulté sociale	306 actions	70.000 participants	492 actions	67000 participants	70000 participants	70000 participants	70000 participants	70000 participants
Diversifier l'offre de pratique sportive avec le développement du rugby à VII, du rugby à toucher, du beach rugby...	92.580		126258	87.000	90.000	90.000	90.000	90.000
Poursuivre les actions de protection de la santé du pratiquant	8.742 participants - 2 blessés graves		9301 participants 0 blessés graves	8000 participants 0 blessés graves	8000 participants 0 blessés graves	8000 participants 0 blessés graves	8000 participants 0 blessés graves	8000 participants 0 blessés graves
Développer les compétences des dirigeants bénévoles pour leur permettre d'élaborer de véritables projets associatifs	232		367	300	300	300	300	300

PC

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Mise en œuvre du dispositif de formation et de professionnalisation de l'encadrement sportif	Nombre de DE JEPS délivrés/an Nombre de DES JEPS délivrés/an Nombre de Diplômes Niveau IV délivrés/an (BP) Nombre de diplômes de préparateur physique délivrés/an	DEJEPS : 133 admis ; DESJEPS : 27 admis	DEJEPS : 90 admis ; DESJEPS : 15 admis	DE 135 stagiaires 90 admis DES 25 stagiaires 20 ad	DE 135 stagiaires 90 admis DES 25 stagiaires 20 ad	DE 135 stagiaires 90 admis DES 25 stagiaires 20 ad
Renforcer et redéfinir les rôles et missions des structures du PES: Pôles France, Pôles France jeunes, Pôles Espoirs et filière féminine	Nombre de joueurs issus du ou des pôles France qui signent des contrats pros et obtiennent des sélections dans les collectifs France	Ct pros issus PF: 66% Sélect XV et 7 de Fr 14%	Ct pros issus PF: 66% Sélect XV et 7 de Fr 12%	Ct pros issus PF: 70% Sélect XV et 7 de Fr 15%	Ct pros issus PF: 70% Sélect XV et 7 de Fr 16%	Ct pros issus PF: 70% Sélect XV et 7 de Fr 16%
Accompagner les collectifs des équipes de France et notamment les collectifs féminins et jeunes	Résultats des Equipes de France (masculins, féminins, -20 ans)	XV H : 7ème IRB - XV F : 3ème Cdm F - U20 6ème Cdm	XV H: 7ème IRB - XV F: 2ème - XV U20: 4ème Cdm	XV masc 1e IRB XV Fem 4e IRB U20 podium Cdm	XV masc 3e IRB XV Fem 4e IRB U20 podium Cdm	XV masc 3e IRB XV Fem 4e IRB U20 podium Cdm
Renforcer la place accordée au rugby à 7 et soutenir le projet d'entrée aux Jeux Olympiques	Améliorer le classement mondial de l'équipe de France à 7	H : 9ème IRB - 1er CE ; F : 9ème	H: 11ème WR - 1er CE; F: 6ème WR - 1e CE	tête de série 8e rang IRB	médailles JO	tête de série
construire notre liberté financière	Nbre de partenaires / montant cumulé de l'ensemble des partenariats	20 partenaires -33.518 K€	20 partenaires 45 341 K€	20 partenaires	20 partenaires	20 partenaires

PC

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
<b>Développer la pratique du rugby auprès de l'ensemble des publics et en particulier en direction du public féminin et des publics en difficulté sociale</b>				
Action 1	404 000 €	130 000 €	130 000 €	274 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	404 000 €	130 000 €	130 000 €	274 000 €
Diversifier l'offre de pratique sportive avec le développement du rugby à VII, du rugby à toucher, du beach rugby...	404 000 €	130 000 €	130 000 €	274 000 €
Action 1	2 012 000 €	150 000 €	50 000 €	1 962 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	2 012 000 €	150 000 €	50 000 €	1 962 000 €
Structuration fédérale	615 000 €	0 €	0 €	615 000 €
Lettres de missions signées dans CTS-Web	1 397 000 €	150 000 €	50 000 €	1 347 000 €
Action 1	1 222 000 €	0 €	0 €	1 222 000 €
Structuration fédérale	72 000 €	0 €	0 €	72 000 €
Action 2	72 000 €	0 €	0 €	72 000 €
Indemnités de sujétions des CTS (CTS)	1 150 000 €	0 €	0 €	1 150 000 €
Renforcer et redéfinir les rôles et missions des structures du PES: Pôles France, Pôles France jeunes, Pôles Espoirs et filière féminine	1 150 000 €	0 €	0 €	1 150 000 €
Action 2	3 416 000 €	600 000 €	200 000 €	3 216 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	3 416 000 €	600 000 €	200 000 €	3 216 000 €
3 416 000 €	600 000 €	200 000 €	200 000 €	3 216 000 €
<b>Renforcer la place accordée au rugby à 7 et soutenir le projet d'entrée aux Jeux Olympiques</b>				
Action 2	5 567 219 €	370 000 €	353 000 €	5 214 219 €
Aides personnalisées (AP)	5 567 219 €	370 000 €	353 000 €	5 214 219 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	893 219 €	170 000 €	170 000 €	723 219 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	4 674 000 €	200 000 €	183 000 €	4 491 000 €
Action 3	366 000 €	35 000 €	10 000 €	356 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	366 000 €	35 000 €	10 000 €	356 000 €
Poursuivre les actions de protection de la santé du pratiquant	366 000 €	35 000 €	10 000 €	356 000 €
Action 3	1 165 730 €	295 000 €	222 531 €	943 199 €
Promotion des APS comme facteur de santé	1 165 730 €	295 000 €	222 531 €	943 199 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	80 000 €	20 000 €	0 €	80 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	791 730 €	195 000 €	152 531 €	639 199 €
Développer les compétences des dirigeants bénévoles pour leur permettre d'élaborer de véritables projets associatifs	294 000 €	80 000 €	70 000 €	224 000 €
Action 4	138 000 €	0 €	0 €	138 000 €
Professionnalisation de l'activité	138 000 €	0 €	0 €	138 000 €
138 000 €	0 €	0 €	0 €	138 000 €
<b>Mise en œuvre du dispositif de formation et de professionnalisation de l'encadrement sportif</b>				
Action 4	478 000 €	30 000 €	28 000 €	450 000 €
Formations fédérales	478 000 €	30 000 €	28 000 €	450 000 €
478 000 €	30 000 €	28 000 €	28 000 €	450 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 768 949 €</b>	<b>1 610 000 €</b>	<b>993 531 €</b>	<b>13 775 418 €</b>

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

170 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

823 531 €

PC







**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Titulaire  
**FÉDÉRATION FRSE DE RUGBY**

Domiciliation  
**SG PARIS AGENCE CENTRALE (03010)  
29 BD HAUSSMANN  
75428 PARIS**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
<b>30003</b>	<b>03010</b>	<b>00037260094</b>	<b>94</b>

**IBAN : FR76 3000 3030 1000 0372 6009 494**  
**BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP**

